

Commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants
La Commission Tom Lantos des droits humains

Briefing sur « Les droits de l'homme et la liberté d'expression au Maroc »

Jeudi 12 août 2021, 14 h.

Déclaration de Sherif Mansour
Coordinateur pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord
Comité pour la protection des journalistes

Permettez-moi tout d'abord de féliciter la Commission Tom Lantos des droits de l'homme d'avoir organisé cette importante audience sur les droits de l'homme au Maroc, et de remercier ses membres de m'avoir invité à m'adresser à vous aujourd'hui au nom du Comité pour la protection des journalistes (CPJ).

Je m'appelle Sherif Mansour et je dirige le travail du CPJ dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord.

Le Comité pour la protection des journalistes est une organisation indépendante à but non lucratif qui promeut la liberté de la presse dans le monde entier et défend le droit des journalistes à rapporter les informations en toute sécurité et sans crainte de représailles. Le CPJ protège la libre circulation des informations et des commentaires en agissant partout où les journalistes sont menacés.

Je concentrerai mes remarques sur le bilan du Maroc en matière de représailles contre les journalistes par le recours à des accusations légales douteuses, des campagnes de diffamation et des tactiques de surveillance.

Le premier point que je voudrais souligner est que ce bilan remonte à plusieurs décennies.

Immédiatement après les attaques du 11 septembre 2001 contre les États-Unis, le gouvernement marocain a été le [premier](#) à utiliser l'accusation de « terrorisme » pour réduire au silence et intimider la liberté d'expression et le journalisme légitime. L'une de leurs premières cibles a été le rédacteur en chef de l'hebdomadaire *Al-Sharq*, Mohamed Al-herd, en 2003. Il a été accusé et condamné pour avoir fait l'apologie d'actes terroristes, simplement pour avoir réimprimé un article critiquant les forces de sécurité marocaines, comme le CPJ [l'avait rapporté](#) à l'époque. Dix ans plus tard, les mêmes accusations de terrorisme ont été [utilisées](#) à tort contre Ali Anouzla, le rédacteur en chef

de *Lakome*, un site d'information indépendant, une fois encore pour avoir simplement réimprimé un article du principal quotidien espagnol *El País*.

Le deuxième point sur lequel j'aimerais insister est que les autorités marocaines ont, depuis 2015, intensifié leur pratique d'emprisonnement des journalistes, faisant d'elles le pire geôlier de journalistes du Maghreb/Afrique du Nord. La région comprend la [Libye](#), ravagée par la guerre civile ; [l'Algérie](#), qui a connu plusieurs années de manifestations antigouvernementales ; et la [Tunisie](#), qui a été témoin d'une récente prise de pouvoir. Malheureusement, elles ont mieux réussi que leurs voisins à s'en tirer.

En [décembre](#), le Maroc détenait 4 journalistes derrière les barreaux selon le dernier recensement du CPJ, un chiffre historiquement élevé qu'il maintient chaque année depuis 2017. Deux des principales charges retenues par les autorités marocaines pour emprisonner les journalistes indépendants ont été de les accuser à tort soit de [crimes/inconduites sexuels](#), soit de participation et/ou d'organisation de manifestations. L'année 2015 a marqué la première fois qu'elles ont appliqué la première série d'accusations contre le journaliste d'investigation [Hicham Mansouri](#), qui vit maintenant en exil. C'est spécifiquement à partir des manifestations anti-corruption du Hirak Rif en 2016 que le gouvernement marocain a commencé à inculper des journalistes pour leur participation à des manifestations.

La peine largement médiatisée de [six ans de prison](#) prononcée le mois dernier à l'encontre d'Omar Radi, pour agression sexuelle, est largement considérée comme une tactique de représailles et de réduction au silence contre un critique bien connu du gouvernement marocain. Il est aujourd'hui en prison aux côtés de ses collègues journalistes marocains [Taoufik Bouachrine](#) et [Soulaïman Raïssouni](#), qui purgent des peines de 15 ans et 5 ans, respectivement, pour des accusations similaires. Cette cooptation de la lutte légitime des femmes contre les violences sexuelles comme tactique pour faire taire les journalistes est particulièrement affligeante.

Radi, Bouachrine et Raïssouni ont tous critiqué la corruption du gouvernement en rédigeant des articles d'opinion ou en lançant des enquêtes sur des abus présumés du gouvernement, et tous les trois ont couvert les manifestations anti-corruption dans la région du [Hirak Rif](#). La couverture des manifestations a été la principale raison pour laquelle des journalistes ont été arrêtés au Maroc, comme le reflète le recensement du CPJ en [2017](#) et [2018](#).

Le troisième point que j'aimerais soulever ici aujourd'hui est la nature orchestrée d'autres formes d'intimidation que le gouvernement marocain utilise pour menacer et faire taire les reporters travaillant sur des questions considérées comme sensibles pour le gouvernement, notamment la corruption, les manifestations et le black-out médiatique dans le territoire contesté du [Sahara occidental](#), au sud du pays.

Radi, par exemple, a fait l'objet d'au moins dix séances d'interrogatoire distinctes, d'une campagne de diffamation bien coordonnée dans les médias pro-étatiques, et a été détenu pendant un an dans l'attente de son procès. Il est largement soupçonné que ces mesures ont été prises [pour empêcher](#) son enquête sur les saisies abusives de terres par des fonctionnaires.

Avant même l'ouverture des enquêtes, Amnesty International a procédé à une analyse judiciaire de son téléphone et l'a relié au tristement célèbre logiciel espion [Pegasus](#). Nous savons maintenant que Bouachrine et Raissouni ont été sélectionnés de la même manière comme cibles potentielles du logiciel espion, selon un récent rapport du [Pegasus Project](#), une enquête menée par un consortium mondial de 17 médias dans 10 pays.

De même, le gouvernement a surveillé Maati Monjib, l'un des journalistes les plus en vue et cofondateur de l'Association marocaine pour le journalisme d'investigation, et l'a [condamné](#) en janvier pour fraude et atteinte à la sécurité de l'État. Il a été condamné à un an de prison. Son procès a débuté en 2015 et s'est poursuivi pendant des années. Il a confié au [CPJ en 2019](#) qu'il était confronté à la surveillance du gouvernement et à des campagnes de diffamation dans les médias pro-étatiques.

En fin de compte, grâce à cette stratégie à trois volets de harcèlement juridique prolongé, de surveillance et de campagnes de diffamation, le gouvernement marocain a pu assurer une censure généralisée dans le pays, sans grands frais, en particulier sous l'administration Trump. Lorsque les États-Unis ne condamnent pas ou ne font pas pression sur les gouvernements pour leurs violations des droits de l'homme, que ce soit publiquement ou en privé, les gouvernements voient cette réponse faible comme un feu vert pour poursuivre la répression. Et c'est précisément ce qui s'est passé au Maroc.

Les États-Unis ont un rôle unique dans le monde, en tant que l'un des pays les plus puissants et un leader perçu en matière de droits de l'homme et de liberté de la presse, et entretiennent des relations étroites avec le Maroc. Compte tenu des menaces qui pèsent sur les journalistes au Maroc, nous formulons les recommandations suivantes :

- Le Département d'État devrait condamner publiquement le harcèlement juridique des journalistes et exiger la libération de tous les journalistes derrière les barreaux, comme il l'a fait en [juillet](#) lorsque Radi et Raissouni ont été condamnés.
- Le Congrès devrait faire pression sur les autorités marocaines pour leurs violations, y compris dans le cadre des crédits. Prenons l'exemple du sénateur Chris Coons, qui a [tweeté](#) le mois dernier au sujet de l'emprisonnement d'Omar

Radi. Cela envoie un message aux autorités marocaines que le Congrès est attentif.

- Les autorités gouvernementales américaines devraient mettre l'accent sur la liberté de la presse dans les conversations avec leurs homologues marocains, comme l'a fait le secrétaire Anthony Blinken lors de son [entretien](#) téléphonique avec le ministre marocain des Affaires étrangères, Nasser Bourita, en mai.
- Les États-Unis devraient [enquêter](#) sur les autorités marocaines ayant utilisé des technologies de surveillance et des logiciels espions achetés à des alliés des États-Unis pour surveiller les journalistes et s'assurer que les technologies de surveillance ne sont pas vendues à des gouvernements qui les utiliseront contre les journalistes.
- Les États-Unis devraient s'assurer que toute discussion sur le Sahara occidental inclut des considérations sur la liberté de la presse dans la région, notamment en permettant aux journalistes locaux et internationaux d'accéder à la région sans intimidation ni représailles.

Alors que nous envisageons la sécurité, la lutte contre le terrorisme et d'autres formes de coopération internationale, n'oublions pas qu'un public non informé ou censuré est un public vulnérable, ouvert à la manipulation, à la désinformation et à l'exploitation. Nous devons considérer la liberté de la presse comme une partie intégrante de la politique étrangère des États-Unis et j'espère que ma déclaration d'aujourd'hui vous a donné un argument convaincant en faveur du Maroc. Je vous remercie.